CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 19 novembre 2012
16435/12
PRESSE 479

Conseil d'Association UE Tunisie

Le Conseil d'Association UE Tunisie a eu lieu aujourd'hui à Bruxelles. Il s'agissait de la première session du Conseil d'Association depuis la révolution tunisienne historique de janvier 2011. Cette réunion ministérielle marque une nouvelle étape dans les relations entre l'Union européenne et la Tunisie, reflétant les nouvelles dynamiques et perspectives offertes par la transition démocratique tunisienne.

Le Conseil d'Association a été présidé par le Ministre tunisien des affaires étrangères M Rafik Abdessalem qui était accompagné par le Ministre des Investissements et de la coopération internationale, M. Riadh Bettaieb. Mme Erato Kozakou-Marcoullis, Ministre chypriote des Affaires étrangères a assisté à la session au nom de Catherine Ashton, Haute Représentante pour la politique extérieure et de sécurité commune et Vice présidente de la Commission européenne. La Commission européenne était représentée par Štefan Füle, Commissaire à l'Élargissement et à la Politique européenne de Voisinage.

Le Conseil d'Association a donné l'opportunité de sceller un accord politique sur le Partenariat Privilégié entre la Tunisie et l'UE, concrétisé par le nouveau Plan d'Action. Ce document conjoint orientera le partenariat Tunisie-UE dans le cadre de la Politique européenne de Voisinage. Il définit des priorités communes pour la coopération bilatérale et fournit le cadre stratégique pour l'accompagnement de l'UE aux réformes et au processus démocratique. Le plan d'action du Partenariat Privilégié offre une feuille de route ambitieuse qui traduit la volonté de la Tunisie de développer les réformes dans tous les domaines.

Le Conseil d'Association a permis aux deux parties de faire le bilan des réalisations accomplies depuis le début de la transition tunisienne il y a vingt mois et de passer en revue les étapes à venir.

Le Conseil d'Association a également donné l'occasion d'échanger sur les développements en Tunisie et dans l'UE, de même que sur les questions régionales d'intérêt commun.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu http://www.consilium.europa.eu/Newsroom

Pour sa part, la partie tunisienne a souligné les derniers développements dans le processus de rédaction de la Constitution, a passé en revue les étapes électorales à venir et a insisté sur l'importance de renforcer les relations bilatérales, entre autre via la mise en œuvre du Partenariat Privilégié. La Tunisie a également mis en avant ses attentes vis-à-vis de l'UE en termes de soutien politique et économique, ainsi que ses priorités en matière de commerce et de mobilité.

L'UE a confirmé son plein appui à la transition en soulignant l'importance de consolider la protection des droits de l'Homme, des libertés fondamentales et l'État de droit. L'UE a notamment souligné le rôle important de la société civile dans la réussite de la transition. Enfin, elle a réitéré son offre d'une intégration progressive de la Tunisie dans le marché intérieur européen, d'une relance des négociations de libéralisation du commerce agricole et d'avancées rapides dans les négociations aériennes, et d'une amélioration des conditions de mobilité pour les citoyens européens et Tunisiens à travers la conclusion d'un partenariat pour la mobilité.